



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 23
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n°2016-150

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES
DES SANITAIRES
DES ECOLES HENRI WALLON,
PAULE LEGROS, HENRI LAPIERRE
ET YVONNA BIGOT

APPROBATION DU PROJET
ET DU PLAN DE FINANCEMENT

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 22 septembre 2016 et
affichée le 22 septembre 2016.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 06 OCT 2016

LE MAIRE



Olivier HOARAU

SÉANCE DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le jeudi
29 septembre, le Conseil municipal du Port s'est
réuni à la Mairie, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme
Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert
3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe,
Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal
Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhour
7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe,
M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand
Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean
Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard
Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme
Brigitte Laurestant, Mme Karine Mounien, Mme
Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-
Laure Boyer, M. Daniel Vassinot, M. Henry
Hippolyte, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Paulette Lacpatia 1^{ère}
adjointe (par M. Olivier Hoarau), M. Sergio Erapa
11^{ème} adjoint (par Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe),
M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), M.
Jean-Hubert M'Simbona (par M. Jean-Bernard
Gaillac), Mme Catherine Gossard (par Mme Annick
Le Toullec 8^{ème} adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par
Mme Bibi-Fatima Anli), M. Brandon Incana (par M.
Alain Iafar), Mme Sabine Le Toullec (par M. Daniel
Vassinot), Mme Mémouna Patel (par M. Henry
Hippolyte), M. Patrick Jardinot (Mme Valérie
Auber).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Wilfrid Cerveaux, Mme Mikaëla
Latra, M. Hary Auber, Mme Firose Gador,
M. Patrice Payet.

.....
.....

**TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES SANITAIRES
DES ECOLES HENRI WALLON, PAULE LEGROS, HENRI LAPIERRE ET YVONNA BIGOT
APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de financement présentée par le bénéficiaire en date du 12 septembre 2016 au Conseil Régional de La Réunion, au titre du Plan de Relance Régional en faveur des communes,

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement - Travaux – Environnement » en date du mercredi 21 septembre 2016,

Vu le rapport présenté en séance du 29 septembre 2016 relatif au projet et plan de financement des travaux de mise aux normes des sanitaires des écoles Henri Wallon, Paule Legros, Henri Lapierre, Yvonna Bigot,

M. Jardinot ne prend pas part au vote, après avoir délibéré et l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet et le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

	Taux d'intervention	Montant H.T
Conseil Régional - Plan de Relance Régional en faveur des communes	50 %	169 795, 74 €
Commune	50 %	169 795, 74 €
TOTAL		339 591, 48 €

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à solliciter la subvention correspondante auprès du Conseil Régional et à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

**TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES SANITAIRES
DES ECOLES HENRI WALLON, PAULE LEGROS, HENRI LAPIERRE ET
YVONNA BIGOT
APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT**

Le présent rapport a pour objet la validation du projet et du plan de financement des travaux de mise aux normes des sanitaires des écoles élémentaires et maternelles H. Wallon, P. Legros, H. Lapierre et Yvonna Bigot.

Le dossier technique est actuellement au stade PRO-DCE et le coût prévisionnel de l'opération (études et travaux) est le suivant :

- Démolition/ gros œuvre /VRD :	79 071, 50 € HT
- Menuiserie/ métallerie :	71 688, 00 € HT
- Peinture/revêtement sols murs :	71 114, 48 € HT
- Electricité :	18 690, 00 € HT
- Plomberie :	58 145, 00 € HT
- Maîtrise d'œuvre :	30 062, 50 € HT
- CSPS :	5 920, 00 € HT
- Contrôle Technique :	4 900, 00 € HT

Coût total de l'opération : 339 591, 48 € HT

Un financement est sollicité auprès du Conseil Régional de la Réunion pour la réalisation de ces travaux selon le plan de financement suivant :

	Taux d'intervention	Montant H.T
Conseil Régional - Plan de Relance Régional en faveur des communes	50 %	169 795, 74 €
Commune	50 %	169 795, 74 €
	TOTAL	339 591, 48 €

Le plan de financement définitif sera réajusté à l'issue de l'instruction de la demande de financement.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le projet et le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à solliciter la subvention correspondante auprès du Conseil Régional et à signer les actes correspondants.

Affaire suivie par la Direction du Patrimoine Bâti/DGST

